

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00157 Numéro SIREN : 335 061 552 Nom ou dénomination : OUEST FRANCE MULTIMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2019 sous le numéro de dépôt 11863

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0040 Rue DES VEYETTES 35051 RENNES CEDEX 09		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 3 5 0 6 1 5 5 2 0 0 0 4 8		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 31122018	N-1 31122017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	295 766	36 229	42 132
		Fonds commercial (1) AH	AI	1	1	1
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	327 321	124 594	120 119
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	515 549	252 878	259 671
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	1 767 187	1 767 187	1 238 214
		Créances rattachées à des participations BB	BC			17 663
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II) BJ		BK	1 138 637	2 180 891	1 677 802	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	2 707	2 707	520
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	72 403	4 283 401	4 530 762
		Autres créances (3) BZ	CA		4 696 477	3 495 731
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF	CG		7 054 567	7 054 567	5 339 001	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	152 477	152 477	154 132	
	TOTAL (III) CJ	CK	72 403	16 189 631	15 523 415	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	1 211 041	18 370 522	17 201 217	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	A Ann. le 29/08/2019		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 288 000)			DA	288 000	288 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	28 800	28 800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	8 828 492	7 714 363
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 697 876	1 514 128
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	5 143	
	TOTAL (I)			DL	10 848 311	9 545 292
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		15 500
	Provisions pour charges			DQ	1 005 506	973 883
	TOTAL (III)			DR	1 005 506	989 383
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 762 481	3 144 776
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 997 871	2 847 892
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	279 286	210 154
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	477 065	463 717
TOTAL (IV)			EC	6 516 704	6 666 542	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 370 522	17 201 217	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 516 704
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	27 777 554	FH		FI	27 777 554	28 187 035
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	27 777 554	FK		FL	27 777 554	28 187 035
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	432 029	389 830
	Autres produits (1) (11)					FQ	190	3 419
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	28 209 774	28 580 285
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 122 497	13 339 810
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	580 544	538 339
	Salaires et traitements*					FY	6 365 893	5 933 540
	Charges sociales (10)					FZ	2 841 705	2 701 457
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	165 812	145 994
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	38 110	33 007
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	186 468	184 301	
	Autres charges (12)					GE	3 642 130	3 314 056
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25 943 163	26 190 506	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 266 611	2 389 778	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	268 000	134 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	61 411	48 277
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	137 679	
	Différences positives de change					GN	210	174
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2 748	3 122
	Total des produits financiers (V)					GP	470 049	185 574
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 340	46 892
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85 147	450
	Différences négatives de change					GS	786	153
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	6 235	
	Total des charges financières (VI)					GU	93 510	47 496
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	376 539	138 078	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 643 151	2 527 856	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 686 37 393
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 686 37 393
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 888 2 195
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	66 012 15 080
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 143
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	106 043 17 275
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(74 357) 20 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	182 502 247 833
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	688 414 786 012
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 711 510 28 803 252
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 013 634 27 289 124
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 697 876 1 514 128
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	280 220 136 772
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	243 758 318 363
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 638 024 3 308 187
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VNC sur actifs corporels	16 012	
	Produits sur cessions actifs corporels		31 686
Amendes et pénalités	29 888		
Autres charges exceptionnelles	5 000		
VNC sur immobilisations financières	50 000		
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation

N° 2053
1 / 1

SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA
335061552 IS1

31/12/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	331 997	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	392 431	KT	KU	67 663
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	274 975	KW	KX	4 852
		Matériel de transport *			KY	305 638	KZ	LA	91 570
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	171 156	LC	LD	9 517
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	1 144 202	LO		LP	173 604	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U	1 388 214	8V		8W	528 972
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV		
TOTAL IV			LQ	1 388 214	LR		LS	528 972	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	2 864 414	OH		OJ	702 577	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
				par virement de poste à poste		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	8 180	MK	451 915	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	279 827	
		Matériel de transport	IV		MP	89 283	MQ	307 925	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	180 674	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IV		NG	97 463	NH	1 220 343	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		OT	
		Autres participations		IO		OX	150 000	OY	1 767 187
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	150 000	NK	1 767 187	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	247 463	OL	3 319 528	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	289 863		PF	5 902		PG			PH	295 766	
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	272 312		QA	62 936		QB	7 928		QC	327 321	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	213 022		QE	8 318		QF			QG	221 340	
	Matériel de transport		QH	137 736		QI	76 500		QJ	73 522		QK	140 714	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	141 339		QM	12 154		QN			QO	153 494	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
	TOTAL III		QU	764 411		QV	159 909		QW	81 450		QX	842 870	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	1 054 275		OP	165 812		OQ	81 450		OR	1 138 637	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incor porelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL	5 143				NM							NO	5 143
Total général (I+II+III+IV)	NP	5 143	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	5 143
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	5 143		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	5 143		
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIANéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2018

[illegible]

Désignation

N° 2056
1 / 1

31/12/2018

[illegible]

Désignation

N° 2056
1 / 1

SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA
335061552 IS1

31/12/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	99 246		99 246					
	Autres créances clients		UX	4 256 557		4 256 557					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	24 765		24 765					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 235		1 235					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	414 015		414 015					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	4 254 256		327 082		3 927 174			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 204		2 204					
	Charges constatées d'avance		VS	152 477		152 477					
TOTAUX			VT	9 204 759	VU	5 277 585	VV	3 927 174			
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 762 481		2 762 481						
Personnel et comptes rattachés		8C	870 346		870 346						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 057 438		1 057 438						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 000 373		1 000 373						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	69 713		69 713						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	279 286		279 286						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	477 065		477 065						
TOTAUX			VY	6 516 704	VZ	6 516 704					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA						Néant ☐		Exercice N. clos le : 31122018				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	1 697 876				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	25 036	XE	38 010			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	12 973	
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RB		
		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	420 340	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		
		Amendes et pénalités		WJ	29 888	Charges financières (art. 212 bis) *				XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	688 414				
	Quote part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	151 482	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	151 482		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8			
		- imposées au taux de 0 %					ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3						
						TOTAL I	WR	3 026 012				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	466 863					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV						
		- imposées au taux de 0 %				WH	50 000					
		- imposées au taux de 19 %				WP						
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW						
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY					
	Majoration d'amortissement*						XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotee (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Creance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI		XG	443 908		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2						
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	960 771				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	2 065 240	XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2 065 240	XO				

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA
335061552 IS1

31/12/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A. ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
IDR	8X	186 468	8Y	154 845	
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
ORGANIC C3S	9K	14 869	9L	14 619	
PARTICIPATION DES SALAIRES	9M	182 502	9N	247 833	
FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION	9P	36 500	9R	49 566	
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	420 340	YO 466 863
			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
							{ - Autres réserves		ZD	1 114 128	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	1 514 128		Dividendes		ZE	400 000	
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			OF	1 514 128		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		
						TOTAL II		ZH	1 514 128		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance					YT	9 120 239	9 948 401			
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	328 406	XQ	382 748	364 477			
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	64 546	68 835			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	2 554 963	2 958 095			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	12 122 497	13 339 810			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	230 598	206 954			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	349 946	331 385			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	580 544	538 339			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée					YY	5 560 720	5 737 284			
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	2 770 376	2 914 435			
DIVERS	Montant brut des salaires *					OB	6 034 768				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1.47 %	1.67 %			
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH					
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA	2 065 240	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe résultat d'ensemble			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 3 8 8 6 5 5 9 4 0 0 0 1 6	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⊖			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⊖	Court terme ⊕	Long terme ⊕			Plus-values taxables à 19 % (1) ⊕
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				50 000		
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						50 000	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
			(A)	(B)	(C)			
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16.5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16.5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA

Néant ☒ *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA										Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018										Durée en nombre de mois 12			
DECLARATION DES EFFECTIFS													
Effectifs moyens du personnel										YP	132.00		
Dont apprentis										YF			
Dont handicapés										YG	2.00		
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	27 777 554		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	218 115		
TOTAL I										OX	27 995 669		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	190		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	190		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Achats										ON	7 970 549		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	3 769 199		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS	54 342		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	3 642 130		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	15 436 221		
IV Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	12 559 638
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330 CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA	12 559 638		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX			
Effectifs au sens de la CVAE										EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)										HX			
Période de référence										GY			
Date de cessation										HR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON, OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 3 3 5 0 6 1 5 5 2 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA

ADRESSE (voie) 0040 Rue DES VEYETTES

CODE POSTAL 35051

VILLE RENNES CEDEX 09

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 :

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 18 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 :

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 :

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU Dénomination ADDITI

N° SIREN (si société établie en France) 751598061 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 18 000

Adresse : N° 0010 Voie RUE DU BREIL

Code Postal 35000 Commune RENNES Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET

3 3 5 0 6 1 5 5 2 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS OUEST FRANCE MULTIMEDIA

ADRESSE (voie)

0040 Rue DES VEYETTES

CODE POSTAL

35051

VILLE

RENNES CEDEX 09

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SCI

Dénomination

RANALI

N° SIREN (si société établie en France)

429430101

% de détention

67.00

Adresse :

N° 0040

Voie

RUE DES VEYETTES

Code Postal

35051

Commune

RENNES CEDEX

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

MAVILLE

N° SIREN (si société établie en France)

499079952

% de détention

100.00

Adresse :

N° 0040

Voie

RUE DES VEYETTES

Code Postal

35000

Commune

RENNES

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

FLATCHR INTERNATIONAL

N° SIREN (si société établie en France)

803289560

% de détention

21.21

Adresse :

N° 18 Bis

Voie

r. DE CHARTRES

Code Postal

92200

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	16
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.1. CAPITAL.....	16
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7	5.2. CAPITAUX PROPRES	16
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8	5.3. ETAT DES PROVISIONS	16
3.1. IMMOBILISATIONS	8	5.3.1. Provisions pour risques	16
3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8	5.3.2. Provisions pour charges	17
3.1.2. Immobilisations financières.....	8	5.3.3. Provision pour dépréciation des immobilisations	17
3.2. PROVISIONS REGLEMENTEES	9	5.3.4. Provisions pour dépréciation des créances	17
3.3. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	9	5.4. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	18
3.3.1. Changement de méthode d'évaluation	9	5.5. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	19
3.3.2. Changements de méthode de présentation.....	9	5.6. CHARGES A PAYER	19
3.3.3. Informations complémentaires.....	9	5.7. COMPTES DE REGULARISATION	20
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	10	5.7.1. Produits constatés d'avance.....	20
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	20
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	10	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	20
4.1.2. Tableau des amortissements.....	11	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12	6.3. RESULTAT FINANCIER	21
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	13	6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	22
4.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	14	6.5. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	23
4.5. PRODUITS A RECEVOIR	14	6.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité	23
4.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	15	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	24
4.6.1 Charges constatées d'avance	15	7.1. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	24
4.7. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES.....	15	7.2. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE.....	24
		7.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	24
		7.4. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	25
		7.5. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	25
		7.5.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite.....	25
		7.5.2. Participation des salariés	25

A Rennes, le 28 juin 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Les principaux événements de l'exercice sont :

- Poursuite des déploiements nationaux de france-emploi.com et de zoomcar.fr ainsi que d'activités nouvelles sur nos marchés tels que FORMERsesSALARIES.com;
- Poursuite de la mise en place de Salesforce - CRM commercial pour tous nos marchés
- Prise de participation dans la SAS Flatchr International à hauteur de 21.21 % en février 2018;
- Clôture de la liquidation de la SAS Todaycar à effet rétroactif au 31/12/2017.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. IMMOBILISATIONS

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants:

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation
Concessions, brevets, licences	100 % L
Installations techniques, mat.outillage	50 % L
Install. générales agents, aménagts	10 % L
Matériel de transport	25 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L
Mobilier	10 % L

(L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

3.1.2. Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure à la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, corrigé éventuellement en fonction des perspectives d'avenir et de rentabilité et de la valeur de marché des actifs détenus par la société.

3.2. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.3. Dérogations aux principes généraux

3.3.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3.3.3. Informations complémentaires

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	331 998				331 998
Total 1 Incorporelles	331 998	0	0	0	331 998
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	274 976	4 852			279 828
Installations techniques, matériels et outillages	392 432	67 664		8 180	451 916
Matériel de transport	305 639	91 570		89 283	307 926
Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 156	9 518			180 674
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	1 144 203	173 604	0	97 463	1 220 344
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	1 476 201	173 604	0	97 463	1 552 342

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	289 864	5 903		295 767
Total 1	289 864	5 903	0	295 767
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	213 022	8 318		221 341
Installations techniques, matériels et outillages	272 312	62 937	7 928	327 321
Matériel de transport	137 737	76 500	73 523	140 714
Matériel de bureau informatique, mobilier	141 340	12 155		153 495
Emballages récupérables et divers				
Total 2	764 411	159 910	81 451	842 871
TOTAL	1 054 275	165 813	81 451	1 138 638

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 388 214	528 973	150 000	1 767 187		1 767 187
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	1 388 214	528 973	150 000	1 767 187	0	1 767 187

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 9 204 760 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	9 204 759	5 277 584	3 927 175
Clients	4 256 558	4 256 558	
Clients douteux	99 247	99 247	
Personnel et comptes rattachés	24 766	24 766	
Organismes sociaux	1 235	1 235	
Etat : impôts et taxes diverses	414 015	414 015	
Groupe et associés	4 254 257	327 082	3 927 175
Débiteurs divers	2 204	2 204	
Charges constatées d'avance	152 477	152 477	
TOTAL	9 204 759	5 277 584	3 927 175
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	4 355 805	72 404	4 283 401	4 530 762
Autres créances	4 696 478		4 696 478	3 495 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	9 052 283	72 404	8 979 879	8 026 494

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2018	2017
Clients sociétés affiliées consolidées France		
Clients sociétés mères et Divers	469488	619475
Clients sociétés affiliées consolidées		
Clients factures à établir Groupe	263432	2064
TOTAL	732920	621539

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.3.4.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	2459	130547
Clients – Factures à établir	270383	35881
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	272842	166428

4.6. Comptes de régularisation**4.6.1 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 152 477 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	152477	154132
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	152477	154132

4.7. Créances sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Compte courant Maville SAS	83582	131954
Compte courant Additi	1010592	
Compte courant Intrasipa	2688955	2694255
Compte courant ASPDH	197619	129950
Total Groupe et Associés	3980748	2956159

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capital

Le capital est composé de 18 000 parts sociales de 16 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions Parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	18 000	16 euros
Mouvements de l'exercice	NEANT	NEANT
Position fin de l'exercice	18 000	16 euros

5.2. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de 1 514 129 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Au poste « Autres Réserves » à hauteur de 1 114 129 €
- Dividendes pour 400 000 €

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour pensions et obligations similaires	973 883	186 468	154 845	1 005 506
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	15 500		15 500	
TOTAL	989 383	186 468	170 345	1 005 506

5.3.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	50 000		50 000	
Provisions autres immos financières	82 337		82 337	
TOTAL	132 337	0	132 337	0

5.3.4. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Poste : Clients douteux	52 220	38 110	17 926	72 404
Poste : Autres créances				
TOTAL	52 220	38 110	17 926	72 404

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 762 482	2 762 482		
Personnel et comptes rattachés	870 346	870 346		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 057 439	1 057 439		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 000 373	1 000 373		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	69 713	69 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	279 287	279 287		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	477 065	477 065		
TOTAL	6 516 705	6 516 705	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs Groupe	1836054	1808881
Fournisseurs France	643302	765591
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	279103	407727
Valeurs nettes comptables	2758459	2982199

5.6. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 762 482	3 144 777
Dettes fiscales et sociales	2 997 871	2 847 893
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	279 287	210 155
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	477 065	463 718
DETTES	6 516 705	6 666 543

5.7. Comptes de régularisation

5.7.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	477065	463718
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	477065	463718

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2018 CEE + Export	Total	Exercice 2017 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	27 777 555		27 777 555	28 187 035
Chiffre d'affaires	27 777 555		27 777 555	28 187 035
%	100,00 %	%	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	432 220	393 250
TOTAL	432 220	393 250

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 376 540 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	470 050	185 574
Produits financiers de participations	268 000	134 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	61 411	48 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	137 679	
Différences positives de change	211	174
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 749	3 123
CHARGES FINANCIERES	93 510	47 496
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 341	46 892
Intérêts et charges assimilées	85 147	450
Différences négatives de change	787	154
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 235	
RESULTAT FINANCIER	376 540	138 078

(1) Dont produits sur intérêts compte courant :

- Maville SAS : 1 628 €
- Additi : 10 592 €
- Intrasipa : 38 955 €
- ASPDH : 2 399 €

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	268000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	268000

Sociétés concernées	Dividendes reçus
SCI RANALI	268 000

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -74 358 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 686	37 393
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 686	37 393
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	106 044	17 276
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 888	2 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 013	15 080
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 143	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-74 358	20 118

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	97463	16013	31686	15674
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières	50000	50000	0	-50000
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	147463	66013	31686	-34326

Suite à la clôture de la liquidation de la SAS Todaycar, les titres de participation ont été sortis. Cette opération est sans impact sur le résultat, car elle avait fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

6.5. Impôt sur les bénéfices

La société OUEST FRANCE MULTIMEDIA est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ASS.PRINC.DEMO.HUMANISTE .

6.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	2 386 291		2 065 241			688 414	1 697 876

Exercice 2018		
Bénéfice comptable de l'exercice		1 697 876
1. Réintégrations fiscales		1 028 136
2. Déductions fiscales		960 772
Détermination du résultat fiscal		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	BENEFICE	2 065 241
Déficit de l'exercice reporté en arrière	DEFICIT	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		2 065 241

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

L'impôt de l'exercice 2018 s'élève à 688 414 €.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a été comptabilisé pour un montant de 175 908 € en diminution des charges de personnel au crédit du sous compte dédié (649100 CICE).

Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

7.2. Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	76
Agents de maîtrise et techniciens	54
Employés	2
TOTAL	132

7.3. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société ASS ASS.PRINC.DEMO.HUMANISTE 38 RUE DU PRE BOTTE 35000 RENNES - FRANCE.

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005.

OFM est toujours dans l'intégration fiscale OF mais celle-ci a changé : alors que les sociétés bénéficiaires bénéficiaient d'un taux moyen d'impôts abattu des gains d'intégration, désormais chaque société comptabilise son IS comme si elle était imposée distinctement, les déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Les comptes consolidés du Groupe, établis en norme IFRS jusqu'au 31 décembre 2018, seront établis en normes françaises à compter du 1^{er} janvier 2019.

7.4. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capitaux propres y compris résultat	Capital détenu	CA HT du dernier exercice clos	Résultat Net du dernier exercice
SCI RANALI	1 117 986	67%	324 682	226 094
SAS MAVILLE	593 670	100%	195 245	- 98 650
SAS FLATCHR	264 619	21%	320 471	-158 926

7.5. Engagements sur le personnel

7.5.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Ouest France Multimédia comptabilise le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Conformément aux principes retenus dans le groupe SIPA, le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2018 correspond au taux « IBOXX ». Au 31/12/2018, le taux retenu pour le calcul de l'IDR est de 1.54 % pour un montant total de 1 005 506 €.

7.5.2. Participation des salariés

Une participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été constatée à hauteur de 182503 € au titre de l'exercice 2018.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 697 876,27 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1 697 876,27 €

Affectation :

- Au titre des « Autres réserves » : 1 697 876,27 €

TOTAUX..... 1 697 876,27 € 1 697 876,27 €

Le compte « Autres réserves » passe de 8 828 492,05 € à 10 526 368,32 €.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le :	Dividendes éligibles à la réfaction résultant de l'article 158 3-2° du CGI	
	Dividende global	Dividende par action
31/12/2017	400 000 €	22,22 €
31/12/2016	400 000 €	22,22 €
31/12/2015	400 140 €	22,23 €

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de l'Associé unique du 28 juin 2019.

A Rennes, le 28 juin 2019
COPIE CERTIFIÉE CONFORME



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France Multimedia S A S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A Rennes, le 28 juin 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

11

Exercice clos le 31 décembre 2018
Ouest France Multimedia S A S
40 rue des Veyettes - 35000 Rennes
Ce rapport contient 26 pages
Référence ALP/AC/BC/333



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France Multimédia S.A.S.

Siège social : 40 rue des Veyettes - 35000 Rennes
Capital social : € 288 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique de la société Ouest France Multimédia S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest France Multimédia S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce, cependant nous signalons que le montant des créances et des dettes échues n'est pas ventilé par échéance.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

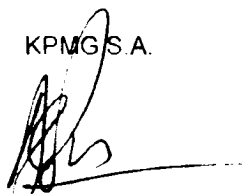
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 10 juin 2019

KPMG S.A.



Antoine Le Penven
Associé

I. BILAN AU 31/12 2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets et droits similaires	331 997	295 767	36 230	42 133
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes sur immo. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques mat. et outillage	451 916	327 321	124 595	120 119
Autres immobilisations corporelles	768 428	515 549	252 878	259 672
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 767 187		1 767 187	1 238 214
Créances rattachées à des participations				17 663
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Matières premières approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances acomptes versés sur commandes	2 707		2 707	520
Créances clients et comptes rattachés	4 355 895	72 494	4 283 401	4 539 762
Autres créances	4 696 478		4 696 478	3 495 732
Capital souscrit et appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				2 003 267
(Donc actions propres)				
Disponibilités	7 054 568		7 054 568	5 339 001
Charges constatées d'avance	152 477		152 477	154 132
TOTAL GENERAL	18 661 644	1 211 041	18 370 523	17 291 218

Rubriques	Exercice 2016	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé 288 000)	288 000	288 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	28 800	28 800
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves réglementées (dont res. Prov. Fluct. cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes)	8 828 492	7 714 364
Report à nouveau		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 143	
CAPITAUX PROPRES	10 649 412	9 041 164
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
ACTIF FINANCIER		
Provisions pour risques		15 500
Provisions pour charges	1 005 506	973 883
ACTIF FINANCIER	1 005 506	989 383
ACTIF FINANCIER		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Particip.)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE FINANCIERE		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 762 482	3 144 777
Dettes fiscales et sociales	2 997 871	2 847 893
DETTE FINANCIERE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	279 287	210 155
DETTE FINANCIERE		
Produits constatés d'avance	477 065	463 718
DETTE FINANCIERE	477 065	463 718
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 370 823	17 201 218

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	27 777 555		27 777 555	28 187 035
Production vendue de services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép. prov. (et amortissements) transferts de charges			432 029	389 830
Autres produits			191	3 420
Produits exceptionnels				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			12 122 498	13 339 810
Autres achats et charges externes			580 544	538 340
Impôts, taxes et versements assimilés			6 365 894	5 933 541
Salaires et traitements			2 841 705	2 701 457
Charges sociales				
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations dotations aux amortissements			165 813	145 994
Sur immobilisations dotations aux dépréciations			38 110	33 007
Sur actif circulant dotations aux dépréciations			186 468	184 301
Dotations aux provisions			3 642 131	3 314 057
Autres charges				
Charges exceptionnelles				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			268 000	134 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			61 411	48 278
Autres intérêts et produits assimilés			137 679	
Reprises sur provisions et transferts de charges			211	174
Différences positives de change			2 749	3 123
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 341	46 892
Intérêts et charges assimilés			85 147	450
Différences négatives de change			787	154
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6 235	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			31 686	37 393
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			34 888	2 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			66 013	15 080
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 143	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			182 503	247 833
Impôts sur les bénéfices			688 414	786 013
Autres charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES			1 697 876	1 614 129
BENEFICE OU PERTE				

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Les principaux événements de l'exercice sont :

- Poursuite des déploiements nationaux de france-emploi.com et de zoomcar.fr ainsi que d'activités nouvelles sur nos marchés tels que FORMERsesSALARIES.com
- Poursuite de la mise en place de Salesforce - CRM commercial pour tous nos marchés
- Prise de participation dans la SAS Flatchr International à hauteur de 21.21 % en février 2018;
- Clôture de la liquidation de la SAS Todaycar à effet rétroactif au 31/12/2017.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014/7 de l'Assemblée Nationale sur la comptabilité simplifiée par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les pratiques les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation
Concessions, brevets, licences	100 % L
Installations techniques, mat.outillage	50 % L
Install. générales agencés, aménagts	10 % L
Matériel de transport	25 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L
Mobilier	10 % L

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur pratique formelle des titres est inférieure à la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, lorsque éventuellement en fonction des perspectives d'avenir et de l'importance et de la valeur du marché des actifs détenus par la société.

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous :

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous :

1.3. Provisions réglementées figurant au bilan

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous :

La méthode de calcul retenue pour l'évaluation des dérivés est la méthode des coûts historiques.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Les données relatives au bilan actif sont présentées ci-dessous :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	331 998				331 998
Total incorporelles	331 998				331 998
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations agencements					
Installations générales et agencements	274 976	4 852			279 828
Installations techniques matériels et outillages	392 432	67 664		8 180	451 916
Matériel de transport	305 639	91 570		89 283	307 926
Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 156	9 518			180 674
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	1 144 203	173 604	0	97 463	1 220 144
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	1 476 201	173 604	0	97 463	1 552 342

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements .

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	289 864	5 903		295 767
Total	289 864	5 903		295 767
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	213 022	8 318		221 341
Installations techniques, matériels et outillages	272 312	62 937	7 928	327 321
Matériel de transport	137 737	76 500	73 523	140 714
Matériel de bureau informatique mobilier	141 340	12 155		153 495
Emballages récupérables et divers				
Total	764 411	156 910	81 451	842 871
TOTAL	1 054 275	162 813	81 451	1 138 638

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 388 214	528 973	150 000	1 767 187		1 767 187
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	1 388 214	528 973	150 000	1 767 187	0	1 767 187

Les créances détenues par la société s'élèvent à 9 204 760 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
A - TITRE IMMOBILISE	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Montant total	9 204 760	5 277 694	3 927 175
Clients	4 256 558	4 256 558	
Clients douteux	99 247	99 247	
Personnel et comptes rattachés	24 766	24 766	
Organismes sociaux	1 235	1 235	
Etat - impôts et taxes diverses	414 015	414 015	
Groupe et associés	4 254 257	327 082	3 927 175
Débiteurs divers	2 204	2 204	
Charges constatées d'avance	152 477	152 477	
TOTAL	9 204 760	5 277 694	3 927 175
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	4 355 805	72 404	4 283 401	4 530 762
Autres créances	4 696 478		4 696 478	3 495 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	9 052 283	72 404	8 979 879	8 026 494

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2018	2017
Clients sociétés affiliées consolidées France		
Clients sociétés mères et Divers	469488	619475
Clients sociétés affiliées consolidées		
Clients factures à établir Groupe	263432	2064
TOTAL	732920	621539

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au

1.5. Provisions et dépréciations

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Rabais remises Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	2459	130547
Clients – Factures à établir	270383	35881
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	272842	166428

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 152 477 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	152477	154132
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	152477	154132

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Compte courant Maville SAS	83582	131954
Compte courant Additi	1010592	
Compte courant Intrasipa	2688955	2694255
Compte courant ASPDH	197619	129950
Total Groupe et Associés	3990748	2956159

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Le capital est composé de 18 000 parts sociales de 16 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions Parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	18 000	16 euros
Mouvements de l'exercice	NEANT	NEANT
Position fin de l'exercice	18 000	16 euros

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de 1 514 129 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Au poste « Autres Réserves » à hauteur de 1 114 129 €
- Dividendes pour 400 000 €

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige				
prud'homal				
Provisions pour garantie				
Clients				
Provisions pour perte de				
marchés à terme				
Provisions pour amendes				
pénalité				
Provisions pour pertes de				
change				
TOTAL	0	0	0	0

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Provisions pour pensions et obligations similaires	973 883	186 468	154 845	1 005 506
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	15 500		15 500	

TOTAL	989 383	186 468	170 345	1 005 506
--------------	----------------	----------------	----------------	------------------

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Provisions sur immos incorporelles

Provisions sur immos corporelles

Provisions sur titres mis en équivalence

Provisions sur titres de participations	50 000		50 000	
---	--------	--	--------	--

Provisions autres immos financières	82 337		82 337	
-------------------------------------	--------	--	--------	--

TOTAL	132 337	0	132 337	0
--------------	----------------	----------	----------------	----------

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Poste Clients douteux

Poste Autres créances

TOTAL	62 220	38 110	17 926	72 404
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

DETTES	Montant brut en €	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 762 482	2 762 482		
Personnel et comptes rattachés	870 346	870 346		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 057 439	1 057 439		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 000 373	1 000 373		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	69 713	69 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	279 287	279 287		
Dette rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	477 065	477 065		
TOTAL	8 516 705	6 516 705	0	0

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs Groupe	1836054	1808881
Fournisseurs France	643302	765591
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	279103	407727
Total postes comptables	2750459	2982200

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 762 482	3 144 777
Dettes fiscales et sociales	2 997 871	2 847 893
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic.)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	279 287	210 155
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	477 065	463 718
DETTES	6 616 706	6 666 543

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	477065	463718
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	477065	463718

C. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTABLE RESULTAT

1. Ventes : chiffre d'affaires net hors taxes

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2018 CEE + Export	Total	Exercice 2017 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	27 777 555		27 777 555	28 187 035
Chiffre d'affaires	27 777 555		27 777 555	28 187 035
%	100.00 %	%	100.00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions - transfert de charges	432 220	393 250
TOTAL	432 220	393 250

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 376 540 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits financiers de participations	268 000	134 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	61 411	48 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	137 679	
Différences positives de change	211	174
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 749	3 123
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 341	46 892
Intérêts et charges assimilées	85 147	450
Différences négatives de change	787	154
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 235	
RÉSULTAT FINANCIER	376 540	135 078

(1) Dont produits sur intérêts compte courant :

- Maville SAS : 1 628 €
- Additi : 10 592 €
- Intrasipa : 38 955 €
- ASPDH : 2 399 €

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	268 000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	268 000

Sociétés concernées	Dividendes reçus
---------------------	------------------

SCI RANALI

268 000

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -74 358 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	2017	2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 686	37 393
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 686	37 393
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	106 044	17 276
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 888	2 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 013	15 080
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 143	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-74 358	20 118

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	97463	16013	31686	15674
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières	50000	50000	0	-50000
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	147463	66013	31686	-34326

Suite à la clôture de la liquidation de la SAS Todaycar, les titres de participation ont été sortis. Cette opération est sans impact sur le résultat, car elle avait fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

3.4.1

La société OUEST FRANCE MULTIMEDIA est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ASS.PRINC.DEMO.HUMANISTE .

Tableau de récapitulatif des résultats fiscaux

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Rapport déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	2 386 291		2 065 241			688 414	1 697 876

Exercice 2018

Bénéfice comptable de l'exercice 1 697 876

1. Réintégrations fiscales
2. Déductions fiscales

Détermination du résultat fiscal

BENEFICE

DEPENSE

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

2 065 241

Déficit de l'exercice reporté en arrière

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice

RESULTAT FISCAL

2 065 241

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

L'impôt de l'exercice 2018 s'élève à €.

7.1.0. CICE

7.1.1. Montant du CICE

Le CICE a été comptabilisé pour un montant de 175 908 € en diminution des charges de personnel au crédit du sous compte dédié (649100 CICE).

Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

7.2. Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	76
Agents de maîtrise et techniciens	54
Employés	2
TOTAL	132

7.3. Intégration fiscale

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société ASS ASS.PRINC.DEMO.HUMANISTE 38 RUE DU PREL. BOITE 35000 RENNES - FRANCE.

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005.

OFM est toujours dans l'intégration fiscale OF mais celle-ci a changé : alors que les sociétés bénéficiaires bénéficiaient d'un taux moyen d'impôts abattu des gains d'intégration, désormais chaque société comptabilise son IS comme si elle était imposée distinctement, les déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Les comptes consolidés du Groupe, établis en norme IFRS jusqu'au 31 décembre 2018, seront établis en normes françaises à compter du 1^{er} janvier 2019.

7.4

Sociétés concernées	Capitaux propres y compris réserves	Capital détenu	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice
SCI RANALI	1 117 986	67%	324 682	225 094
SAS MAVILLE	593 670	100%	195 245	- 98 650
SAS FLATCHR	264 619	21%	320 471	-158 926

7.5.

7.5.1 - Engagements en matière de retraite

Ouest France Multimédia comptabilise le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Conformément aux principes retenus dans le groupe SIPA, le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2018 correspond au taux « IBOXX ». Au 31/12/2018, le taux retenu pour le calcul de l'IDR est de 1,54 % pour un montant total de 1 005 506 €.

7.5.2 - Participation des salariés aux résultats

Une participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été constatée à hauteur de 182503 € au titre de l'exercice 2018.